

## Histoire du féminisme « moderne » , synthèse de l'ouvrage de Michèle Riot-Sarcey

### Le rôle de la Révolution

#### Un essor de la démocratie participative

Présence de club de femmes dans l'espace public et de sociétés fraternelles ouvertes aux citoyens des deux sexes ; **Théroigne de Méricourt** fonde en 1790 le club des amis de la loi et souhaite la création d'une armée de femmes « ***Brisons nos fers, il est temps enfin que les femmes sortent de leur honteuse nullité, où l'ignorance l'orgueil et l'injustice des hommes les tiennent asservies depuis longtemps*** » Discours de mars 1792 ; Ses contemporains la décrivent comme une exaltée : fouettée publiquement par des femmes opposées aux idées des Jacobins, elle termine ses jours à l'asile.

**Olympe de Gouges** : dès 1789, elle diffuse des brochures sur des sujets qui lui tiennent à cœur comme les enfants abandonnés, les bâtards, et le droit au divorce. Sa déclaration est un plaidoyer pour l'universalité des droits ; « ***elle voulut être un homme d'État, et il semble que la loi ait puni cette conspiratrice d'avoir oublié les vertus qui conviennent à son sexe*** ; peut-on lire dans le Moniteur universel lorsqu'elle est exécutée en 1793 au motif d'avoir composé des écrits attentatoires à la souveraineté du peuple et au gouvernement républicain un et indivisible. Elle défendra également l'universalité des droits pour les hommes de couleur dans ses réflexions sur les hommes noirs où elle dénonce « ***l'injuste et puissant intérêt des blancs*** »

Condorcet écrit un article qui défend l'admission des femmes au droit de cité « ***les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquérir des idées morales et de raisonner de ces idées ; ainsi les femmes ayant les mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux. Ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes.*** »

Le club des citoyennes républicaines révolutionnaires se donne comme objectif de déjouer les complots qui visent la République de l'intérieur : elles soutiennent les Montagnards mais sont exclues du droit de vote et mises à l'écart des délibérations : on les surnommera les **tricoteuses**. Peu à peu, la Convention va leur retirer leurs droits et leur interdire d'abord l'accès aux tribunes, ensuite le droit de créer des associations et de participer à la vie politique . La hiérarchie familiale en faisant du père le chef de famille et des enfants ses sujets, redonne à la femme la place de médiatrice : elle demeure soumise à l'autorité de son mari mais chargée de l'éducation des enfants par la douceur et la persuasion.

#### De 1800 à 1848

De nombreux partisans du retour de la puissance paternelle assignent aux femmes une place de citoyenne de seconde zone en restreignant ,notamment leurs droits à l'instruction. En 1804 , le code civil précise les devoirs des femmes : elle doit obéissance à son mari, ne peut choisir son lieu de résidence , ne dispose pas de l'autorité parentale et ne peut engager une action en justice sans l'autorisation de son époux. Des voix féminines s'élèvent pour dénoncer ces nouvelles lois comme celles de **Constance Pipelet** qui publie en 1797 une **Epître aux femmes** . Certaines comme **Madame de Stael** semblent se résigner à une longue attente .

En 1832 , **Suzanne Voilquin** est la rédactrice de **La Tribune des femmes**, un journal qui témoigne des aspirations révolutionnaires et de nombreuses femmes souhaitent le rétablissement du divorce interdit depuis 1816 ; le développement du mouvement Saint Simonien relaye les aspirations de femmes comme Claire Bazard, Cécile Fournel et Marie Talon mais très vite l'Eglise les exclut de sa hiérarchie . L'instruction publique ne les admet pas non plus : en 1835, l'Assemblée refuse la création d'une école d'institutrices ; **Claire**

**Démar** fait entendre une parole critique contre la propriété, l'héritage paternel dans son ouvrage **Appel d'une femme au peuple sur l'affranchissement de la femme** et **Ma loi d'avenir**. Elle dénonce « **les chartes et les codes mensongers qui déclarent les hommes égaux ; ils trompent les hommes et tiennent les femmes en servage.** » Elle finit par se donner la mort ; **Flora Tristan**, à la même époque, milite pour la création d'une solidarité des femmes et notamment des femmes ouvrières afin de lutter contre les dispositions tyranniques du code Napoléon .

La révolution de 1848 marque une étape nouvelle : dans son journal intitulé **La voix des femmes**, Eugénie Niboyet souhaite fédérer les revendications de toutes les femmes ; **Jenny d'Héricourt** est la secrétaire de **La Société pour l'émancipation des femmes** et elle définit ainsi le terme émancipation « **affranchissement intellectuel et moral** » « **Il ne peut y avoir deux libertés, deux égalités, deux fraternités ; la liberté, l'égalité de l'homme sont bien évidemment celles de la femme** » écrit André de Sant Gieles dans une Pétition adressée au gouvernement en mars 1848. Les femmes souhaitent accéder à la vie politique pour faire inscrire leurs droits dans la nouvelle version du Code civil. Elles veulent que **George Sand**, qui est la porte-parole du républicain Ledru-Rollin, se déclare candidate aux élections mais cette dernière refuse ; Des femmes continuent essayer de montrer aux hommes qu'ils font fausse route ; En 1849, **Jeanne Deroin** s'adresse, en ces termes à Proudhon « **Vous essayerez d'établir inutilement l'égalité entre les citoyens . la société est fondée sur la famille ; si la famille est fondée sur l'inégalité, alors la société reprendra toujours son vieux pli** » sans parvenir à le convaincre ; Elle est persuadée comme Charles Fourier l'avait démontré en 1808, que l'égalité des sexes est l'une des conditions nécessaire pour construire une société plus égalitaire ; Elle tente de se présenter aux élections législatives sous une étiquette socialiste mais sa candidature est jugée inconstitutionnelle. Les journaux satiriques comme le charivari se déchainent et publient des caricatures des femmes candidates à une carrière politique. Jeanne Deroin et **Pauline Roland** seront emprisonnées en 1850 à la fermeture de l'association qu'elles avaient contribué à créer avec d'autres militants socialistes . Jeanne s'exilera ensuite en Angleterre après le coup d'État de Napoléon et Pauline déportée en Algérie, mourra d'épuisement à son retour en France en 1852.

### **La condition des femmes sous le second Empire**

Des voix discordantes se font entendre : une partie des femmes, à l'instar de la Comtesse Dash militent pour une femme soumise et dévouée à la loi des hommes mais certaines revendications féministes continuent à être débattues comme le droit à l'instruction. La première femme bachelière à 37 ans, **Julie Daubié**, publie un essai « **La femme pauvre au dix-neuvième siècle** » qui dénonce la misère de certaines ouvrières. Une oratrice de talent **Maria Deraïsmes** exprime des idées philosophiques proches de celles des Lumières et combat l'iniquité du code civil qui fait de la femme à la fois « **une serve et une vassale** » « **Epouse et mère, elle n'est autant dire rien** » L'émancipation des femmes passera par le changement des lois et la réforme de la société ; Le droit de vote et le droit au travail reviennent dans de nombreuses réunions des associations féministes ; André Léo écrit dans le journal **La Sociale**, en 1871, « **croit on pouvoir faire la Révolution sans les femmes ? La première révolution leur décerna bien le titre de citoyenne ; mais non pas les droits. Elle les laissa exclues de la liberté, de l'égalité.** »

**Louise Michel** : la vierge Rouge de la Commune

L'opinion publique se déchaîne contre les communards mais les choses continuent à avancer pour les causes féministes ; En 1878, a lieu le premier Congrès international du droit des femmes ; On y plaide pour le droit au travail et à la formation, l'accès à tous les métiers, l'égalité des salaires et l'abolition de la prostitution mais curieusement on n'y

aborde pas la question des droits politiques. La troisième République intègre certaines demandes féministes :

- créations des lycées pour filles ( loi Camille Sée )
- 1885 : ouverture des études de médecine aux filles

**Hubertine Auclert** défend l'idée d'inscrire les femmes sur les listes électorales, d'une possibilité de séparation de biens dans le mariage, l'autorité parentale partagée ainsi que le droit à l'indépendance financière . En 1891, les différents courants se regroupent sous l'égide de la fédération française des sociétés féministes. En 1897, paraît le premier numéro de **La Fronde** , un journal dirigé par **Marguerite Durand**, républicaine, dreyfusarde auquel collaborent de nombreuses journalistes qui défendent les droits des femmes ; Elles y soutiennent , par exemple, la lutte de **Jeanne Chauvin**, docteur en droit, à qui on interdit l'accès au barreau pour « incapacité politique » ; La loi de 1899 permettra enfin aux femmes de devenir avocates. Jean Jaurès prend des mesures politiques en faveur de l'égalité des sexes comme l'autorisation de gérer les biens des enfants mineurs ou de percevoir son salaire et d'en disposer librement. Le **suffragisme** en France se développe suivant , en cela , le modèle des suffragettes anglaises.

### D'une guerre à l'autre

La première guerre mondiale va accélérer les choses en donnant aux femmes , par exemple, dès 1915, l'autorité paternelle ; certaines femmes sont anti-guerre notamment **Hélène Brion** ; Cette institutrice pacifiste et internationaliste dira lors de sa parution devant le Conseil de guerre : « **je comparais ici comme inculpée d'un délit politique ; or je suis dépouillée de tous droits politiques** ; Elle fait référence, en 1917, à l'instinct masculin habitué depuis des siècles à domestiquer la femme et qui s'affole à l'idée de son affranchissement possible » ; Partout et en toutes circonstances, même en pleine guerre, les femmes se mobilisent pour faire valoir l'égalité des sexes

Durant l'entre-deux guerres, l'avortement devient un crime car on considère que le premier devoir des femmes est de repeupler le pays ; La part des travailleuses de sexe féminin a alors tendance à diminuer et l'accès à l'égalité politique devient l'objectif numéro un des associations de femmes ; En 1917 , le droit de vote leur est accordé en Russie et en 1918 en Angleterre à condition d'avoir plus de 30 ans. L'Allemagne accorde ce droit aux femmes en 1919 et les Etats-Unis en 1920. Le gouvernement d'Aristide Briand le propose en 1919 mais le projet est refusé en 1922 par le Sénat par 156 voix contre 134.

En 1928, un groupe de femmes déterminées s'enchaînent devant le palais du Luxembourg en criant « **le suffrage ne sera vraiment universel que lorsque les femmes voteront .** » En 1935, elles s'enchaîneront devant la Bastille sous la colonne de Juillet et organiseront des actions publiques qui donnent une certaine visibilité à leurs revendications ; Le sénat refuse toujours de ratifier leurs droits politiques.

En 1936 apparaît le slogan « **A travail égal, salaire égal** » : le gouvernement Blum nomme trois femmes secrétaires d'Etat ( éducation, protection de l'enfance et recherche scientifique pour **Irène Joliot-Curie**) mais la politique de Vichy imposera une forme de patriarcat ; La femme est surtout une mère qu'on célèbre avec une journée spécialement inventée pour elle : la fête des Mères. Mais on punit de mort les avorteuses et on interdit aux femmes mariées de travailler dans la fonction publique . Engagées dans la Résistance, les femmes font passer le combat antifasciste avant la défense de leurs intérêts. **Germaine Tilion, Lucie Aubrac, Marie Madeleine Fourcade** oeuvrent dans l'ombre à la Libération. Les femmes organisent des manifestations anti vie chère aux cris de « on veut des patates » et « à bas les boches. » En 1944 enfin, on déclare que les femmes sont éligibles et électrices au mêmes conditions que les hommes . Mais les femmes vont payer un lourd tribut avec l'épuration et les **femmes tondues** , accusées d'avoir pactisé avec l'ennemi. On s'en prend à leur corps publiquement comme pour expier les crimes de

la collaboration qui ne fut pas qu'une affaire de femmes , loin s'en faut. On trouve une seule femme ministre et le déclin des représentations féminines à l'assemblée semble inexorable jusqu'en 1973. Une politique nataliste est mise en place et on somme les femmes de devenir des mères et de le rester à temps plein grâce notamment aux allocations familiales et à la création du quotient familial.

### **Le tournant des années 60**

**Le deuxième sexe** de **Simone de Beauvoir** ; cet ouvrage majeur pour comprendre l'identité sociale féminine est publié en 1949 mais il rend compte surtout de l'apparition de la sexualité dans le domaine public. « **on ne naît pas femme, on le devient** . « **Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin** » Les idées de Beauvoir sont vivement attaquées de toutes parts et le livre sera mis à l'index en 1956 au moment où on crée le planning familial et où on tente de repenser, de manière globale, les relations hommes / femmes . **Gisèle Halimi** , **Yvette Roudy** et leurs homologues défendent la légalisation de l'avortement au nom du droit des femmes de disposer de leur corps ; Le code civil évolue et empêche désormais les maris d'entraver les carrières de leurs épouses ; les femmes deviennent des **sujets** à part entière.

**La libération** : les luttes féministes doivent prendre progressivement leurs distances par rapport aux mouvements gauchistes nés de Mai 68 et de la remise en question du modèle de l'autorité patriarcale ; Les fondatrices du **MLF** **Christiane Rochefort** et **Monique Wittig**, autrice du roman **Les guérillères** , déposent une gerbe sur la tombe du soldat inconnu , en hommage à sa femme avec ce slogan provocateur « **Un homme sur deux est une femme** » et « **Il y a encore plus inconnu que le soldat : sa femme** » En avril 1971, le **manifeste des 343 salopes** liste les noms de personnalités comme Catherine Deneuve ou Delphine Seyrig qui reconnaissent avoir eu recours à l'avortement, comme 1 million de femmes . 331 médecins , deux ans plus tard, se proclameront « avorteurs » à la demande de leurs patientes. Le procès de Bobigny marque une étape supplémentaire : Gisèle Halimi défend une fille de 16 ans accusée d'avoir eu recours à l'avortement après avoir été violée : elle est relaxée par le tribunal . La lutte pour la légalisation et la gratuité de l'avortement et de la contraception sera portée au sommet de l'État par une femme ministre : **Simone Veil** . Ce sera l'un des combats de sa vie Un secrétariat d'État de la condition féminine est même créé en 1974 sous la présidence de Valéry Giscard D'Estaing et des mesures vont accélérer l'évolution des mentalités :

- mixité de tous les concours
- divorce par consentement mutuel
- instauration de la parité en 2000
- ministère des droits de la femme 1981

La féminité est désormais pensée par des philosophes , des sociologues, des anthropologues ; Les associations font la lumière sur les violences faites aux femmes et les dénoncent comme **Les chiennes de garde** ou **les Femen**. Les combats féministes croisent parfois ceux des minorités et redéfinissent les rapports de domination au sein des sociétés.